

L'Université maritime mondiale Une formation unique

Bernard Francou
Professeur à l'UMM

Dans le monde, la formation aux métiers de la mer a pendant longtemps consisté seulement à entraîner des marins et officiers pour la conduite des navires. La multiplicité des métiers de la gestion technique, de l'armement et des équipages des navires puis la complexité du management des compagnies de navigation et des opérations portuaires ont mis en exergue la nécessité de recruter un personnel de plus en plus compétent dans le domaine maritime.

Pendant longtemps, le reclassement à terre du personnel navigant a permis de satisfaire l'essentiel des besoins dont le caractère technique était dominant. Dans les compagnies maritimes, la gestion technique a souvent été confiée à des ingénieurs spécialisés ou à des officiers mécaniciens tandis que le recrutement et la gestion des équipages a été de la responsabilité d'officiers « pont » ayant cessé de naviguer. Le suivi des opérations portuaires a également été l'apanage d'anciens navigants.

Par contre, les questions commerciales, légales et financières sont plutôt restées de la responsabilité de terriens formés en droit et au management, les écoles de navigation ne préparant pas spécifiquement à ces métiers terrestres. Ce sont les universités qui ont enseigné le droit maritime en même temps que le droit commercial. La gestion des ports a plutôt été le domaine réservé des ingénieurs et des administrations. Quant à l'administration centrale chargée de la mer, les formations spécifiques de cadres, telles que celles des administrateurs des affaires maritimes en France, sont réservées à quelques pays ayant une tradition maritime marquée.

Au cours des vingt-cinq dernières années, le développement des technologies, la mondialisation accrue des échanges, la complexité des systèmes de gestion et l'intensification de la concurrence ont mis en évidence les besoins de nouvelles compétences spécialisées dans les domaines de la mer que ne pouvaient plus offrir les formations des écoles de navigation maritime: la gestion complexe de terminaux spécialisés ou celle des flottes de conteneurs ; la sécurité de la navigation et la sécurité dans les ports ; la protection de l'environnement et la gestion des zones littorales ; l'apparition du commerce électronique et des technologies de l'information ; l'ingénierie financière des grands projets.

Pour répondre à ces besoins, de nouveaux métiers ont été créés, requérant une éducation spécifique pour les juristes, les économistes, les gestionnaires et les administrateurs de l'État. Ainsi sont nés quelques instituts spécialisés et des DESS ou MBA dans les universités des pays maritimes. Dans les pays en développement ou à faible tradition maritime, ces besoins étaient encore plus difficiles à satisfaire et il est très vite apparu dans les années 70 que la création de flottes nationales, la fourniture de navigants aux flottes nationales ou aux pays tiers, la gestion de ports efficaces et les obligations des États vis-à-vis

des usagers de la mer devaient s'accompagner de la formation de cadres « maritimistes » qui faisaient dramatiquement défaut.

L'idée est alors apparue évidente de créer une université internationale pour la formation de cadres des pays en développement aussi bien pour l'administration centrale chargée de l'application de la réglementation relative à la mer mais aussi pour améliorer l'efficacité des compagnies maritimes et des ports. C'est ainsi que M. Srivastava, alors secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, a considérablement œuvré pour la création de l'Université maritime mondiale (UMM) dédiée à la formation des cadres maritimes des pays en développement, éléments indispensables de l'application des règles internationales édictées par l'OMI. Cette idée a été soutenue par de nombreux pays dont la France et l'université a vu le jour en juin 1983, il y a vingt ans, à Malmö, où le gouvernement suédois a fourni les locaux et les équipements d'enseignement.

Pourquoi cette université est-elle unique ?

Elle l'est par son statut, par le contenu de son enseignement et par son caractère international.

Son statut

Je n'insisterai pas sur cet aspect car il n'est pas l'objet de cet article. Je rappellerai brièvement que l'UMM est une agence de l'OMI, que la formation est gratuite pour les étudiants des pays en développement (éducation, frais de voyage, logement et subsistance inclus). Elle est financée uniquement par des dons de pays, organisations ou fondations parmi lesquels la Suède, le Danemark, la Norvège, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Japon, la Chine, les États-Unis, le Canada, INMARSAT, ITF parmi d'autres. Ces dons prennent des formes différentes telles que bourses aux étudiants, paiement de professeurs, fourniture de locaux ou d'équipements et prise en charge de voyages d'études.

Il est intéressant de noter que 12 à 15% des revenus sont générés par l'UMM grâce à l'organisation de séminaires pour l'extérieur ou par des activités de consultance.

Le contenu de l'enseignement

Les étudiants sont recrutés au niveau de trois ou quatre ans d'enseignement supérieur et après une expérience d'au moins cinq ans dans une profession maritime. Les objectifs de l'université sont donc de dispenser des cours qui couvrent l'ensemble des matières relatives à l'industrie maritime, mais que l'on n'enseigne pas forcément dans les pays d'origine des étudiants. Aussi, les programmes dispensés sont-ils focalisés d'avantage sur les aspects administratifs, légaux, économiques de la mer, sur le management des navires, des ports, des interfaces terre - mer et du littoral ainsi que sur les politiques et stratégies des acteurs de la vie maritime. Les cours sont dispensés en anglais sur 17 mois répartis en quatre semestres et sous un angle progressif, du plus général au plus approfondi.

Le premier semestre consiste en cours généraux portant sur les bases de l'industrie maritime (« *fundation studies* ») : économie des transports ; principes de base du management et leur application au domaine maritime ; droit maritime et conventions maritimes internationales ; connaissances générales du navire et de son fonctionnement ; méthodologie de la recherche et utilisation des outils.

Le deuxième semestre est celui des pré-spécialisations couvrant les trois catégories suivantes :

- *Administration maritime*. Cet ensemble de cours s'adresse aux cadres ou futurs cadres de l'administration. Il fournit les instruments, la connaissance et les pratiques requises pour un fonctionnement efficace (contrôles des gouvernements, les divers enjeux des administrations maritimes, la lutte contre la pollution marine et la sécurité maritime).
- *Éducation maritime*. Cette pré-spécialisation s'adresse aux futurs cadres impliqués dans la programmation, la diffusion des connaissances et l'administration des instituts de formation et d'éducation maritimes (pédagogie, systèmes d'éducation dans le monde et la convention STCW95, le management financier et les facteurs humains dans la sécurité).
- *Gestion maritime*. Cette pré-spécialisation s'adresse aux cadres ou futurs cadres des entreprises commerciales maritimes afin de les rendre aptes à opérer de manière efficace et économique (gestion financière, systèmes de management des ports et compagnies maritimes, macro-économie et impact économique du secteur maritime, intégration de l'industrie maritime dans la logistique moderne).

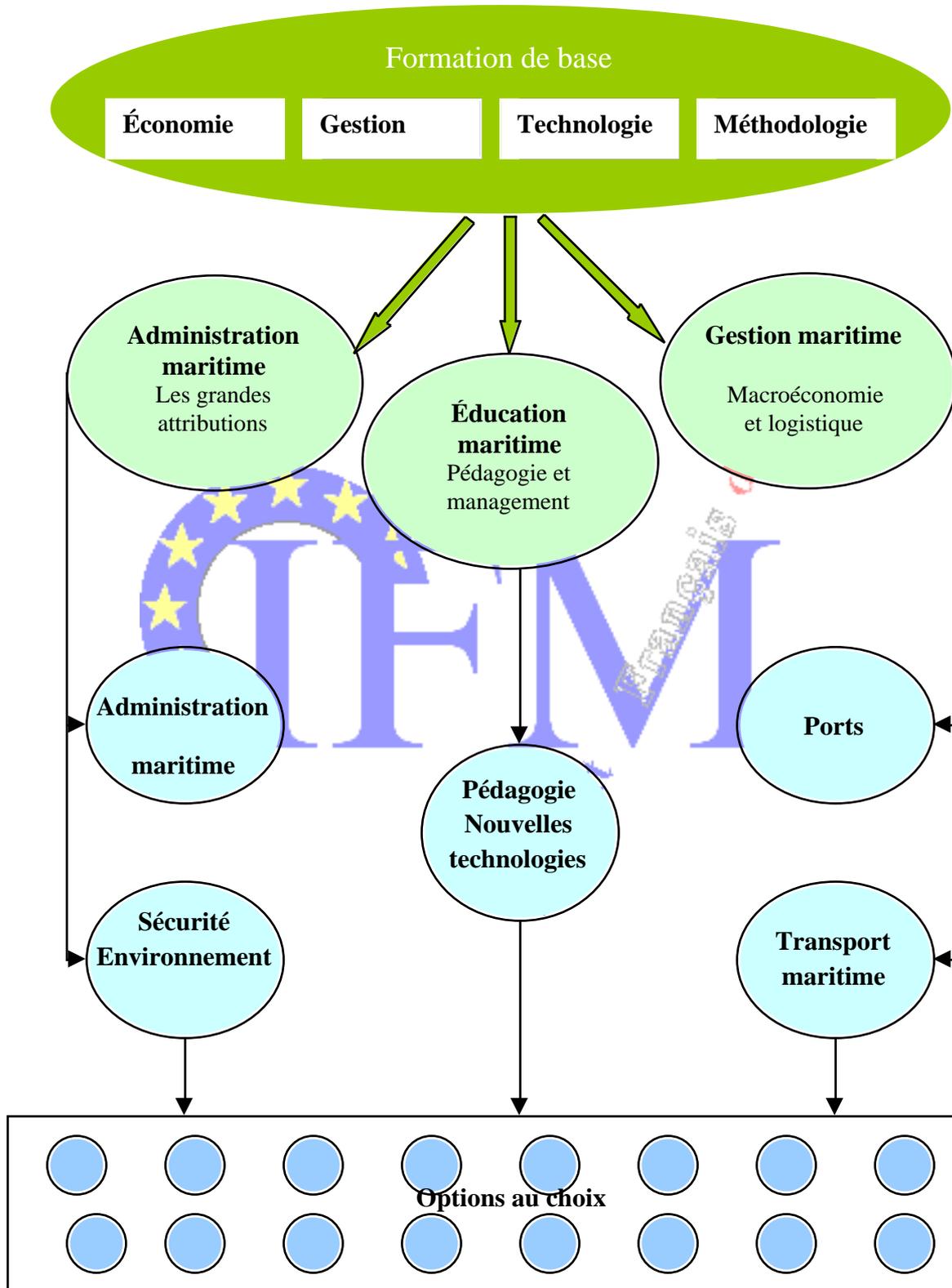
Le troisième semestre est dédié à l'approfondissement des connaissances générales acquises la première année. Cinq spécialisations sont proposées:

- *Administration maritime*. Ce programme s'adresse aux personnes qui seront impliquées à un niveau élevé dans l'administration et le développement de politiques maritimes. Les quatre sujets de cette spécialisation correspondent aux principales attributions de toute administration maritime : l'établissement de la réglementation en conformité avec les conventions internationales, l'utilisation des océans et la protection de l'écosystème, la mise en place des règles nationales relatives au pavillon, aux équipages et à la navigation et enfin les aspects légaux et pratiques des enquêtes après accidents.
- *Sécurité maritime et protection de l'environnement*. Ce cours est construit pour les cadres de l'administration qui seront en charge à haut niveau de la sécurité ou de la protection des eaux dans le cadre d'une gestion maritime intégrée; il est donc centré sur les standards de sécurité à bord des navires, dans les ports, la prévention des risques, les conditions de vie à bord, et les standards environnementaux des navires.
- *Éducation et formation maritimes*. L'approfondissement des connaissances est diffusé sur les moyens modernes d'enseignement, l'évolution de la technologie maritime à laquelle doivent s'adapter les programmes de cours et les facteurs humains dans les accidents.
- *Gestion portuaire*. Cette spécialisation destinée aux cadres dirigeants des ports est centrée sur le management des ports : analyse et amélioration des opérations dans les terminaux, planification, technologies nouvelles, équipements, infrastructures, stratégies commerciales et tarifaires, études multidisciplinaires intégrées.
- *Gestion des compagnies maritimes*. Cette spécialisation destinée aux cadres des compagnies porte essentiellement sur les stratégies commerciales, financières et de développement des firmes, sur les aspects légaux (affrètements) ainsi que sur les études multidisciplinaires intégrées.

Enfin le quatrième trimestre consiste en seize *matières optionnelles* parmi lesquelles les étudiants doivent en choisir six qui les intéressent. Les sujets sont très variés allant des nouvelles technologies au management des ressources humaines en passant par des sujets techniques ou institutionnels tels que la privatisation des ports.

Environ 20 % des étudiants choisissent d'écrire un mémoire ce qui les dispense de quatre matières optionnelles. Le sujet est choisi librement. La recherche est supervisée par un professeur permanent et corrigée par deux évaluateurs dont au moins un est extérieur à l'Université.

Programme progressif du général au plus approfondi

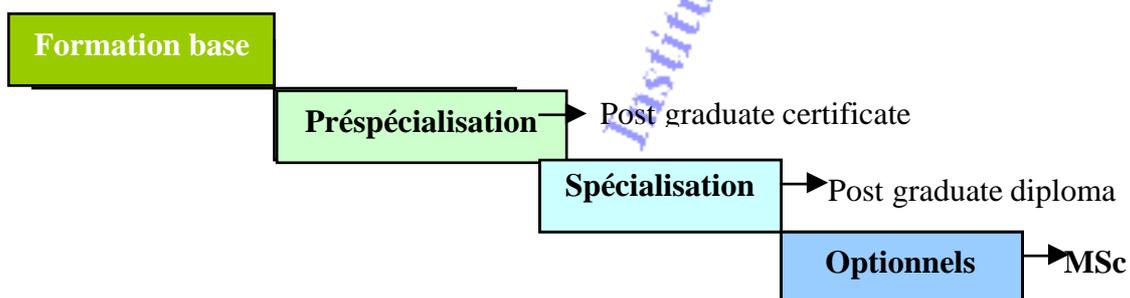


L'organisation de la formation

Cette formation comporte :

- *Des cours magistraux*, divisés en modules d'une semaine, dispensés par des professeurs permanents et par des professeurs ou professionnels invités choisis pour leur compétence dans leur spécialité. Théories et études de cas sont mélangées permettant l'illustration de la théorie par des exemples concrets.
- *Des séminaires* auxquels participent des responsables maritimes du monde entier
- *Des voyages d'études* qui permettent aux étudiants de rencontrer des professionnels et de visiter les installations, facilités ou organisations les plus à la pointe chacun dans leur domaine élargissant ainsi le champ de leur expérience. La France organise chaque année pour les étudiants de Malmö des visites dans les écoles de la marine marchande, dans des ports et chez les professions maritimes. Malte, le Royaume-Uni, la Grèce, les Pays-Bas, les pays scandinaves, le Japon, les États-Unis sont également visités régulièrement. Ces voyages d'études font partie intégrante de la formation car les séminaires et visites qui y sont organisés portent sur des aspects qui ne peuvent pas être traités uniquement par des cours théoriques.
- *Une équipe d'évaluateurs externes* pratique une évaluation semestrielle des performances de l'université, permettant ainsi de se comparer avec des institutions du même type et d'adapter les programmes à l'évolution rapide de l'industrie maritime.
- *Enfin, l'université dispose d'outils particulièrement modernes* qui permettent aux étudiants et au corps enseignant de travailler dans les meilleures conditions : une bibliothèque maritime enrichie depuis sa création disposant de liens avec d'autres universités pour échanger des livres et documents ; la mise à disposition d'ordinateurs individuels avec accès à Internet dans chacun des logements des étudiants ; des salles de cours équipées d'instruments multimédia de communication : un cours d'anglais de trois mois est organisé avant le début du premier trimestre pour les étudiants non-anglophones.

Les études sont sanctionnées par un diplôme de *Master of Science* (MSc) en affaires maritimes. Cependant, les étudiants dont les résultats sont insuffisants à la fin de la première année, ne peuvent pas poursuivre le cursus et obtiennent un certificat de fin d'études (« *Postgraduate certificate* ») tandis que ceux qui obtiennent des résultats insuffisants à la fin du troisième semestre reçoivent un « *Postgraduate Diploma* »



Certains étudiants, de par leur formation et leur expérience peuvent entrer directement en deuxième année.

Le caractère international exceptionnel

L'origine même de l'UMM en a fait un creuset d'échanges interculturels et un forum de discussions et de communications d'expériences variées. Depuis sa création, des cadres de 170 nationalités différentes ont été formés et, chaque année, 70 nationalités se côtoient dans un même lieu avec pour seul lien commun leur intérêt pour le domaine maritime et la volonté

d'apprendre. À partir des liens ainsi tissés, année après année, un esprit d'ouverture et d'échanges d'idées a été bâti, ce qui permet de progressivement diffuser dans le monde entier les objectifs de l'OMI sur des navires plus sûrs, des océans plus propres et une industrie maritime plus performante.

En vingt ans, 1 800 cadres de l'industrie maritime ont été formés à l'UMM et une partie d'entre eux occupe des postes importants dans l'industrie maritime ou représentent leur pays à l'OMI. Ce caractère international est un *challenge* pour le corps enseignant qui a dû développer des méthodes pédagogiques adaptées à plusieurs cultures. De même que les équipages mixtes des navires posent des problèmes de management, la formation aurait pu avoir une efficacité réduite par les divergences d'interprétations des mêmes phénomènes ou par des *a priori* liés à la culture. En fait, le respect des opinions d'autrui et l'écoute des solutions d'autrui au cours des discussions des études de cas, ont plutôt été un enrichissement qu'un obstacle à la diffusion des théories et a contribué à créer ce que les anglo-saxons appellent une *partnership culture*.

Conclusion

Cette expérience unique évolue et accompagne les changements qui interviennent dans cette industrie. Outre la formation au niveau du mastère, l'UMM va commencer l'an prochain un programme de doctorat en droit maritime ou en droit commercial international préparé en commun avec l'université de Wales Swansea. Les doctorants seront affectés dans l'une ou l'autre des universités en fonction des sujets de recherche et des compétences des professeurs des deux universités.

En somme, l'Université maritime mondiale est bien à l'image de l'évolution du transport maritime. Elle est internationale. La globalisation n'est pas un phénomène nouveau pour les compagnies maritimes qui ont toujours eu une vision planétaire. Les matières enseignées changent progressivement des domaines purement technique et juridique vers les sujets de management et complètent le seul domaine maritime en s'intéressant aux opérations terrestres dans les ports, dans l'hinterland et toute la chaîne logistique. Enfin, les cours se développent vers les nouveaux aspects en traitant des problèmes de l'environnement ou de la gestion intégrée du littoral et de la mer.